# ATTESTATION SUR L’HONNEUR DE SEJOUR DEPUIS PLUS DE 14 JOURS CONSECUTIFS EN NOUVELLE-CALEDONIE, OU WALLIS -ET -FUTUNA, OU VANUATU, IMMEDIATEMENT AVANT EMBARQUEMENT A DESTINATION DE LA POLYNESIE FRANCAISE

Cette déclaration est à présenter aux compagnies de transport, avant l’utilisation du titre de transport, par les passagers de plus de six ans qui souhaitent voyager à destination de la POLYNESIE-FRANCAISE, ainsi qu’aux autorités en charge du contrôle des frontières.

En l’absence de ce document, l’embarquement est refusé.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

Coordonnées téléphoniques :

Adresse mail :

**atteste sur l’honneur** avoir séjourné exclusivement et consécutivement les quatorze (14) derniers jours précédant mon vol n° du --/--/2020 à destination de la POLYNESIE FRANCAISE :

* en NOUVELLE-CALEDONIE ,
* à WALLIS-ET-FUTUNA,
* à VANUATU

(*entourer d’un trait le lieu de votre séjour, et rayer les mentions inutiles*)

Pendant cette période de quatorze (14) allant du --/--/2020 au --/--/2020, j’ai résidé à (aux) l’adresse(s) suivante(s)

Fait à :

Le : à h

Signature :

NB : en cas d’enfant mineur, signature par le représentant légal, agissant en qualité de

PERE/ MERE/ PARENT INVESTI DU DROIT DE GARDE/ TUTEUR(TRICE) LEGALE *(rayer les mentions inutiles) :*